

## Des aides pour les livraisons à pied ou à vélo

Le dispositif Sofub, constitué de Sonergia, spécialiste en financement des économies d'énergie, et de la Fub, Fédération des usagers de la bicyclette, vient d'être lauréat de l'appel à projet gouvernemental ColisActiv', du programme des Certificats d'Economie d'Energie. Ils sont en partenariat avec d'autres intervenants comme les Boîtes à vélo, le club des villes cyclables, Vélo&territoires, ainsi que SmartB et Hub France IA. SmartB est un opérateur opérateur de transactions financières, et Hub France IA développe des solutions d'intelligence artificielle (IA).

L'idée c'est de subventionner des livraisons effectuées en modes actifs afin qu'elles puissent être au même prix que les autres et que le secteur monte en puissance. Toute la difficulté est de vérifier le nombre de colis livrés et le mode de transport utilisé. La subvention sera en effet versée au prorata de l'activité, et en mode dégressif.



3 territoires ont été soigneusement choisis pour la phase pilote de l'opération, en fonction du potentiel de développement de la livraison décarbonnée. Il s'agit du **Grand Reims**, de **Angers Loire métropole** et de **Paris Est Marne et Bois** (13 communes du côté de Vincennes et Nogent-sur-Marne).

A partir de septembre 2021 tous les territoires français pourront bénéficier de ce dispositif, et au bout de trois ans un label devrait être créé.

Pour l'heure les entreprises ou groupement de livreurs des 3 territoires ci-dessus peuvent soumettre leur candidature, en indiquant le nombre de colis qu'ils pensent livrer en une année hors aléas sanitaires, à partir de 50 000 colis. Les livraisons alimentaires (pas de repas, par exemple) sont exclues du dispositif.

Pour soumettre une candidature il leur suffit d'écrire à [contact@colisactiv.fr](mailto:contact@colisactiv.fr)